

## Eneryo met en service deux parcs solaires en Martinique équipés de panneaux Suntech

**Montbonnot, France, le 29 novembre 2011** - Suntech Power Holdings Co., Ltd. (NYSE : STP), leader mondial de la production de panneaux solaires, a fourni 20 600 panneaux polycristallins à la société française Eneryo, spécialisée dans la conception et l'exploitation de projets éoliens et solaires photovoltaïques, pour équiper deux parcs solaires en Martinique.

Pour ces deux parcs solaires, la société Eneryo, concepteur, investisseur et exploitant de projets éoliens, solaires et biomasses, a fait appel à Suntech Power, société certifiée ISO 9001 et 14001, pour la fourniture de 20 600 panneaux polycristallins Suntech. Ces panneaux sont très adaptés aux centrales solaires au sol de par leurs dimensions et offrent l'un des meilleurs niveaux de rendement.



Situé sur la commune de Saint-Pierre, le parc solaire de Morne-Etoile, d'une puissance de 0,5 MWc, est équipé de 2 600 panneaux. Sa production électrique devrait se monter à 760 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 500 habitants. Selon Eneryo, depuis le démarrage de l'exploitation en septembre, les premiers résultats de la production sont très positifs et légèrement supérieurs aux prévisions.

Le parc solaire du Lorrain (commune du Lorrain) est quant à lui équipé de 18 000 panneaux polycristallins Suntech. Sa puissance est de 3,8 MWc, et son raccordement très prochain devrait permettre une production électrique de 5,6 millions de kWh par an, soit l'équivalent à la consommation annuelle de 3 700 Martiniquais.



Ces deux chantiers ont débuté en avril 2011 et ont été achevés en août. La production totale des parcs solaires de Morne-Etoile et du Lorrain devrait s'élever à 6,4 millions de kWh par an, ce qui représentera environ 0,5 % de la consommation d'électricité en Martinique\*. L'île, qui a fait de la maîtrise de l'énergie et de la promotion des énergies renouvelables une priorité, voit ainsi son ambition se concrétiser encore avec ces deux ouvrages. Avec le bénéfice d'un gisement solaire important pouvant atteindre la valeur de 5 kWh/m<sup>2</sup>/jour et relativement constant dans l'année\*\*, la Martinique est un territoire privilégié pour l'expansion de l'électricité issue du solaire.

\* chiffres extraits du rapport sur la Programmation Pluriannuelle des Investissements de Production d'Electricité.

\*\* en comparaison, la France métropolitaine, elle, bénéficie d'un gisement solaire moyen de 2 à 3 kWh/m<sup>2</sup>/jour.

Pour Antoine Saglio, directeur général d'Eneryo, « Un objectif de haute qualité des projets a guidé leur conception et leur construction, en raison notamment de la rareté du foncier sur une île comme la Martinique et de la sensibilité environnementale des Martiniquais. Il était essentiel dans ce contexte pour Eneryo de choisir un des plus grands noms dans la production de modules photovoltaïques afin de rassurer la population martiniquaise sur la qualité des projets, leur durabilité et le recyclage des équipements en fin de vie. Nous nous sommes donc naturellement tournés vers Suntech pour être le fournisseur des panneaux solaires de nos projets. »

« Le choix d'Eneryo en faveur des modules Suntech a été guidé par leur exigence de performance, mais aussi par la qualité de la relation client fournisseur que nous avons établie dès le départ. » ajoute Jean-Yves Lindheimer, Responsable de Suntech France. « Nous sommes heureux d'avoir pu participer à la construction de ces deux réalisations exceptionnelles, sur une zone où le solaire prend tout son sens. »

Eneryo s'est occupé de la conception et du bon déroulement de ces deux projets. Un gros travail de concertation et de communication auprès de la population locale a été mené par Eneryo tout au long de l'étude et de la construction. Bien qu'implantés sur des terres cultivables, un travail précis d'insertion des projets dans leur environnement agricole et humain a été réalisé afin de permettre de maintenir strictement la production de bananes existant localement et de développer des activités de maraîchage et d'élevage ovin. Par ailleurs, le projet solaire situé à Saint-Pierre comprend un programme de réhabilitation d'une petite installation hydroélectrique, dont la production s'est arrêtée il y a une cinquantaine d'années, qui constitue un élément de patrimoine industriel rare de la Martinique.

L'entreprise Jayme Da Costa Energie s'est vu confier la réalisation des deux chantiers ainsi que la maintenance des deux parcs pendant 20 ans. Cette société, spécialisée dans la construction électrique, est très présente dans les DOM et exploite déjà de nombreux parcs dans les Antilles, en Guyane et à la Réunion.

**Pour plus d'informations sur Suntech Power, veuillez contacter, pour la France :**

Agence Valeur D'image

Virginie Debuisson

Tél: 04.76.70.93.54 / 06 10 80 06 52

Email: [v.debuisson@valeurimage.com](mailto:v.debuisson@valeurimage.com)



## À propos de Suntech

Suntech Power Holdings Co., Ltd. produit des systèmes photovoltaïques leaders sur le marché, conçus pour des applications résidentielles, commerciales et industrielles, ainsi que pour les sociétés productrices d'énergie. Avec des sièges régionaux en Chine, en Suisse et aux États-Unis, et une capacité de production se chiffrant en gigawatts, Suntech a fourni plus de 15 millions de panneaux photovoltaïques à des milliers de clients dans plus de 80 pays. Le centre R&D de Suntech, pionnier dans son domaine, développe des innovations orientées client, qui amènent progressivement le photovoltaïque à la parité avec les énergies fossiles. Notre mission est de donner à chacun un accès de qualité à la source d'énergie naturelle la plus propre et la plus abondante.

Pour plus d'informations sur nos équipes et nos produits, rendez-vous sur : [www.suntech-power.com](http://www.suntech-power.com)

## Déclaration de Safe Harbor

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs. Ces déclarations constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la section 27A du document Securities Act de 1933 dans sa version modifiée et de la section 21E du document Securities Exchange Act de 1934 dans sa version modifiée et comme défini par la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des termes tels que « anticipe », « prévoit », « a l'intention de », « futur », « croit que », « estime » et autres déclarations similaires. Ils intègrent la capacité du module à neutraliser l'impact de l'effet LID, fournissent une tension supérieure à celle portée sur la plaque signalétique et présentent une excellente performance en condition de faible luminosité. De telles déclarations impliquent certains risques et éléments d'incertitude susceptibles d'amener les résultats réels à différer de ceux avancés dans ces énoncés prospectifs. Des informations complémentaires concernant les risques énoncés et d'autres risques éventuels sont comprises dans les dossiers de Suntech déposés à la U.S. Securities and Exchange Commission, dont notamment le rapport annuel établi sur le formulaire 20-F. Suntech n'assume aucune obligation d'actualiser un quelconque énoncé prospectif suite à de nouvelles informations, à des événements futurs ou autre, sauf en vertu de la loi applicable.